

Etudes supérieures au Canada

PRINCIPALES INFORMATIONS	
Etat de l'Amérique du nord	
Langue officielle	Anglais- Français
Capital	Ottawa
Population	35.056.064
Superficie	9.984.670 Km2
Monnaie	Dollar Canada
Indicatif Téléphonique	+1
Domaine Internet	.ca

Le Canada est une fédération

De 10 provinces et 3 territoires

L'éducation est de juridiction

Provinciale.

	LEXIQUE
C.E.G.E.P	Collège d'Enseignement Générale et professionnel
C.A.Q	Certificat d'acceptation Du Québec

Au Canada un Collège et un établissement d'enseignement postsecondaire

LES ETUDES SUPERIEURES AU CANADA

Destination de choix; le Canada est un paye qui possède l'un des meilleurs systèmes d'enseignement au monde. Une multitude d'offre de formation de grande qualité et sont proposées; en anglais ou en français selon la région choisie. Chaque année; ce sont plus de 130000étudiants internationaux qui choisissent d'y poursuivre leurs cursus. Attention ce pendant les conditions d'entrée et d'admission sont très règlement par l'immigration canadienne.

Enseignement

Le Canada a créé un système d'enseignement complet et diversité ; conçu pour être couvert à tout et pour refléter le caractère bilingue et multiculturel de la société canadienne. La qualité de ce système est reconnue dans le monde entier. La contribution apportée par ses diplômes aux institutions étrangères les plus prestigieuses dans tous les domaines universitaires est fort appréciée.

L'enseignement au canada compte 10 systèmes publics provinciaux et 3 systèmes territoriaux.

La constitution canadienne confie au provinces la responsabilité exclusive de l'éducation ; il n'y a donc pas de système d'enseignement national au canada.

Bien que fort semblable ; les systèmes provinciaux se distinguent néanmoins les uns des autres par leurs préoccupations régionales particulières et par les caractéristiques de leur patrimoine historique et culturel. Chaque ministère de l'éducation de chaque province ou territoire ; établit des critères et des programmes d'enseignement et accorde des subventions aux établissements d'enseignement de la province ; en accord avec ses propre priorités.

Les études au Canada:

Pour étudier au canada il est important de vous informer correctement et de prévoir au moins 8 mois pour planifier votre projet.

Etudes générales: Un permis d'étude n'est généralement pas accordé pour poursuivre des cours qui ne conduisent pas à un diplôme reconnu.

Etude collégiales:

Selon la province; l'école secondaire se termine en 11ème ou 12ème année et mène à l'université ou au collège et dans la province du Québec au collège d'enseignement général et professionnel (C.E.G.E.P).Le niveau collégial propose un enseignement en français ou en anglais dépendamment de l'institution d'enseignement.

Les collèges offrent une gamme d'enseignement dans un éventail de domaines techniques et professionnels; notamment : les affaires; l'agriculture et l'agroalimentaire; la santé; les services sociaux. La radiodiffusion et le journalisme; la gestion de l'accueil; le design; la technologie; les sciences; la technologie de l'information; le génie; l'environnement; les langues et les arts. Les

programmes d'études peuvent avoir une durée de quelques moi à quatre ans et peuvent aussi offrir des placements professionnels dans le cadre de stage ou d'enseignement coopératif. Les diplômes d'études appliquées ressemblent au baccalauréat universitaire ; mais avec une concentration appliquée dans un domaine particulier ; comme un baccalauréat en technologie appliquée du dessin industriel ; un baccalauréat des affaires appliquées en commerce électronique un baccalauréat en technologie appliquée des sciences et de la gestion de la construction.

Les certificats et diplômes d'études universitaires supérieurs sont plus spécialisés et axés sur la réalité actuelle des pratiques au sein de l'industrie. Ces programmes offrent une variété de spécialisations qui peuvent inclure les technologies de la génétique; les énergies renouvelables l'entrepreneuriat; l'infographie en 3D; la conception de jeux électroniques; la gestion de l'information sur la santé; la gestion sur la sécurité des réseaux et encore plus. Un diplôme universitaire ou collégial est un prérequis pour l'admission à un programme d'études universitaires supérieures.

Les doubles diplômes entre universités et

Collèges offrent 2 années à l'université. Ces programmes sont plus appliqués et pratiques avec des occasions de stage au sein de l'industrie pendant les études collégiales.

Etudes universitaires : excepté un petit nombre d'établissements spécialisés offre un programme de 1er cycle en sciences humaines ou sociales et sciences physiques et appliquées.

Toutefois les programmes professionnels tels que le droit ; l'architecture ; L'ingénierie et le journalisme ainsi que les etudes de maîtrise et de doctorat ne sont pas offerts par tout les facultés de médecine ne peuvent accepter qu'un nombre très limité d'étudiants. Qu'elles choisissent sur une base d'excellence quelques écoles des médecines offrent des places limitées à des étudiants internationaux.

L'association des médecines des facultés de médecine du canada (AFMC) publie tous les ans un rapport intitulé conditions d'admission des facultés de médecines de Canada; qui présente des renseignements détailléssur le processus et les conditions d'admission de chacune des facultés de médecine de Canada.

Durée de l'année universitaire et collégiale :

L'année universitaire et collégiale durent généralement neuf moi ; du septembre à mai. Quelques universités commencent les cours en janvier (session d'hiver).

Beaucoup d'établissements offrent aussi un nombre restreint de cours et trimestre d'été.

Reconnaissance des diplômes canadiens :

Les études doivent s'informer avant d'entreprendre un programme d'étude auprès du ministère Marocains ; de l'enseignement supérieur ; de la formation des cadres et de recherches scientifique (Division des Equivalences des diplômes et du contentieux) de la reconnaissance par le Maroc di diplôme canadien qu'ils recherchent.

Condition d'admission et d'inscription :

Chaque université; école technique; collège d'enseignement générale et professionnel ou collège communautaire canadien fixe ses propre règlement en matière d'admission et évalue individuellement les dossiers des candidats.

Dans un collège:

a) Les collèges d'enseignement général et professionnel (C.E.G.E.P) du Québec :

Certains collèges (C.E.G.E.P); même s'ils restent autonomes sur le plan de leur fonctionnement; mettent leur effort en commun sur le plan de l'admission .c'est le cas notamment pour une trentaine d'institutions de niveau collégial pour les quelles trois services régionaux d'admission expédient les documents nécessaires aux demandes d'admission.les collèges participants déterminent les politiques d'admissions; analysent les demandes et décident de l'admission des étudiants.

- * Service régional d'admission du Montréal : C.P.70 Succursale Bourassa-Montréal (Québec)-H2C6CANADA
- * Service régional d'admission du Montréal : C.P.9670-Sainte Foy (Québec)-G1V 4C2 CANADA (note :ce service couvre la vile de Québec et ses environs).
- * service d'admission des collèges de la région de Saguenay /lac St-Jean : 218 rue Gilbert-Jonquière Arvida (Québec)-G7S 4R8 CANADA ;

Il est suggéré de visiter les sites web des institutions et de ne pas se limiter a écrire à l'adresse postale.

b) Les autres collèges :

la liste des autres collèges est disponible à partir du site internet de l'ambassade (www.educationauincanada.ca). pour obtenir des renseignements ; l'étudiant doit contacter directement le collège choisi.

Dates limites d'inscription:

Généralement le 1er mars pour la session d'automne et le 1er novembre pour la session d'hiver.

Frais de scolarité:

Les frais de scolarité varient entre 5 500 \$ et 15 000 \$ par ans.

Les droits de scolarité varient d'un établissement à l'autre ; vous devez contacter l'établissement de votre coix pour connaître le montant des frais de scolarité.

Le calculateur de coût des études proposé à l'adresse : (www.educationau-incanada.ca). Pourra vous aider à préciser le mentant dont vous auriez besoin pour un programme et un établissement déterminés.

_ Frais de séjour : entre 10 000 \$ et 15 000 \$par personne et par an.

Dans une université Canadienne :

Pour obtenir les formulaires ; il faut écrire au bureau de registraire de l'université choisie ; sauf en Ontario ; ou' il faut s'adresser au centre de demandes d'admission aux universités de l'Ontario (www.centre.ouac.on.ca). Les détails concernant les programmes du 1er cycle (condition d'admission ; formalités ; frais de scolarité et d'autre frais de l'université) sont disponibles auprès du bureau du registraire de l'université en question ou vie la site internet de l'association des universités et collèges du canada (www.aucc.ca) ou celui de l'ambassade : www.Rbat.gc.ca concernant les programmes de 2éme et

3éme cycle((les formalités ;les possibilités de recherche ;condition d'admission et autre) les étudiants doivent s'adresser au bureau du doyen des études supérieures des universités qui les intéressent en précisant le domaine d'étude envisagé.

Les universités peuvent demander à l'étudiant de fournir un dossier scolaire détaillé avec copies conformes des relevés de notes officiels qu'il a obtenus dans d'autres universités ou établissements d'enseignement postsecondaires.

L'établissement peut demander que les documents soit traduits en anglais ou en français par un traducteur assermenté.

Dates limites d'inscription:

Généralement le 1er mars pour la session d'automne et le 1er novembre pour la session d'hiver.

-Frais de scolarité :

Les frais de scolarités varient entre 7 000 \$ et 29 000 \$ par an.

Les droits de scolarités varient établissement à l'autre ; vous devez contacter l'établissement à votre choix pour connaître le montant des frais de scolarité. le calculateur du coût des études proposé à l'adresse

www.educationau-incanada.ca pourra vous aider à préciser le montant dont vous auriez besoin pour un programme et un établissement déterminés.

-Frais de séjours :

Entre 10 000 \$ et 15 000 \$ par personne et par an.

Langue

Exigences linguistiques:

Le canada à deux langues officielles ; le français et l'anglais. La connaissance de l'un de ses deux langes est obligatoire pour suivre les cours. Il existe des universités de langue anglaise et de langues française ; et un petit nombre d'institutions bilingues (voir liste) chaque établissement établit ses propres exigences linguistiques (Renseignement auprès de registraire de ces école). L'épreuve d'anglais et plus fréquente est le « T.O.E.F.L » (Test of English as a Foreign Language).il n'existe pas d'examen normalisé de français pour les étudiants étrangères qui s'inscrivent dans une université canadienne de langue française en vue d'obtenir un diplôme. Ces universités évaluent les compétences linguistiques de chaque candidat et peuvent demander de passer un test écrit.

Condition d'obtenir du visa :

Le centre de réception des demandes de visa (C;R;D;V) reçoit maintenant les demandes de permis d'études pour l'Ambassade Canadienne à Rabat. Les demandes peuvent être déposées au CRDV du lundi au vendredi;

de 9:00 à 17:00. Visitez leur site pour de plus amples informations http://www.vfsglobal.ca/canada/Morroco/index.html.

depuis juin 2014; les étudiants étrangères devront être inscrits et activement poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement désigné (EED) afin que leur permis d42tude demeure valide; visitez le site http://www.cic.gc/français/étudier/étudier établissement-liste.asp pour vérifier que l'école que vous choisissez est bien désignée.

A noter qu'il faut compter au moins 4-6 semaines de traitement et les demandes peuvent être soumises jusqu'à 5 mois avant le début des classes. Vous êtes encouragés à soumettre vos demandes le plus tôt possible à l'intérieur de ces limites. Une demande de CAQ pour les étudiants destinés à la province de Québec doit avoir été soumise avant le dépôt de votre demande de permis d'étude ; mais il n'est pas nécessaire d'avoir reçu le CAQ au moment du dépôt vous n'êtes pas tenus de faire appel au service d'un représentant toutes les demandes sont traités avec la même priorité. si vous utilisez les services d'un représentant ; assurez-vous que celui-ci est autorisé par le gouvernement canadien ; sur le cite suivant : http://www.cic.gc/français/information/représentants/

Les futurs étudiants au canada sont également encouragés à visiter les sites internet de CIC et de l'ambassade du canada à Rabat :

www.cic.gc.ca

www.maroc.gc.ca